



L'AGGLO RECRUTE :
RESPONSABLE TRAVAUX (H/F)
Service eau pluviale

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Le service Hydraulique pluviale de la CACL est en charge du service public de gestion des eaux pluviales urbaines et de la compétence « GEMAPI » sur le territoire de la CACL.

Dans le cadre du service public de gestion des eaux pluviales urbaines il réalise :

- La création, l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et l'extension des installations et ouvrages, y compris les espaces de rétention des eaux, destinés à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales ;
- Le contrôle des dispositifs évitant ou limitant le déversement des eaux pluviales dans ces ouvrages publics conformément au zonage pluvial

Dans le cadre de la compétence « GEMAPI », Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, le service Hydraulique pluviale met en œuvre la stratégie de la CACL au titre de la GEMAPI qui peut concerner les missions suivantes :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service Eaux pluviales, le responsable travaux assurera les missions suivantes :

- Contrôle des ouvrages de gestion des eaux pluviales : réseaux enterrés, fossés, canaux, bassins de rétention, vannes, clapets, pompes et suivi des cours d'eau et milieux aquatiques
- Planification, organisation et suivi des opérations d'entretien des ouvrages pluviaux,
- Mise en œuvre des travaux neufs et de réhabilitation (suivi administratif, technique et financier),
- Suivi des demandes et des travaux des opérateurs extérieurs (raccordement sur le réseau, busage, ouvrages pluviaux privés), contrôle de la conformité au zonage pluvial
- Participation à la gestion de crise en cas d'inondation

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

Contrôle des ouvrages de gestion des eaux pluviales et des cours d'eau et milieux aquatiques

- Suivi et à la mise à jour des connaissances du patrimoine réseaux (sur logiciel SIG)
- Organisation et suivi du contrôle des ouvrages de gestion des eaux pluviales (réseaux enterrés, fossés, canaux, ouvrages hydrauliques, bassins de rétention)
- Planification et encadrement des équipes de terrain

Planification, organisation et suivi des opérations d'entretien

Les opérations d'entretien sont les suivantes : débroussaillage des fossés, entretien des canaux, petites réparations, hydrocurage des réseaux enterrés, nettoyage des regards et



avaloirs, caniveaux, entretien des bassins de rétention, entretiens des vannes et clapets, entretien des cours d'eau et milieux aquatiques

- Planification des opérations
- Programmation technique, financière (montage dossiers de subvention) et réglementaire (dossiers loi sur l'eau, conventions)
- Etablissement des devis et des marchés d'entretien
- Etablissement des plannings d'intervention (en régie et externalisé)
- Planification et suivi des équipes de terrain en charge de l'entretien
- Mise en œuvre des opérations d'entretien d'urgence
- Suivi et analyse des opérations réalisées,

Mise en œuvre des travaux neufs et réhabilitation

Type de travaux :

- Création ou réhabilitation d'ouvrages de collecte, transport, stockage et traitement des eaux pluviales ;
- Travaux d'aménagement de bassins versant, cours d'eau, canaux, plans d'eau dans le cadre de la prévention des inondations et la protection ou restauration de milieux aquatiques
- Création d'ouvrages de protection contre les inondations et contre la mer

Détails des missions :

- Participation à l'établissement de la programmation des projets d'investissement réseaux pluviales
- Programmation technique, financière (montage dossiers de subvention) et réglementaire (dossiers loi sur l'eau, conventions) des travaux
- Planification des chantiers d'assainissement réseaux
- Rédaction des dossiers de consultation de maîtrise d'œuvre à partir des documents de programmation (études hydrauliques, schéma directeur de gestion des eaux pluviales)
- Lancement et suivi des procédures de marchés publics relatifs aux opérations tant en phase étude qu'en phase travaux en veillant au respect des délais et du budget, contrôle du déroulement technique, rédaction des comptes rendus, opérations de réception

Suivi des demandes et des travaux des opérateurs extérieurs (raccordement sur le réseau, busage, ouvrages pluviaux privés), contrôle de la conformité au zonage pluvial

- Prescription et contrôle des travaux d'assainissement pluvial par les aménageurs privés et publics
- Vérification de la compatibilité des projets avec le zonage pluvial et le règlement d'assainissement pluvial et rédaction des avis sur les permis d'aménager et sur autres demandes d'urbanisme
- Suivi administratif et technique de la rétrocession des ouvrages d'assainissement à l'agglomération (réception technique, rédaction des PV de remise d'ouvrage, préparation des délibérations associées)
- Mise en œuvre et mise à jour suivant les évolutions techniques et réglementaires du règlement d'assainissement pluvial

Participation à la gestion de crise (période d'inondation)

- Réalisation de relevés sur le terrain
- Mise en œuvre des opérations d'entretien d'urgence

Autres missions

- Répondre aux déclarations de projet de travaux et aux déclarations d'intention de commencement de travaux ;
- Elaborer des documents type ;



- Assurer une veille technique et réglementaire
- Participer à des actions d'animation et de communication auprès des scolaires, des élus et de tous les publics
- Gestion des plaintes des particuliers

NB : Les activités ci-dessus pourront être adaptées en fonction des besoins du service. L'agent peut être appelé à intervenir pour la réalisation de toute autre activité missionnée par le responsable hiérarchique.

PROFIL RECHERCHE

➤ **QUALIFICATION / FORMATION :**

- Titulaire : grade de Technicien territorial (cat. B)
- Contractuel : Bac +2 (formation Eau/assainissement, travaux publics).
- Expérience souhaitée, de 2 ans minimum dans le domaine de l'hydraulique pluvial ou le suivi de travaux et encadrement d'équipes
- Permis B exigé

➤ **COMPETENCES TECHNIQUES :**

- Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales
- Compétence dans le domaine de l'hydraulique pluviale
- Connaissance solides des techniques en voirie et réseaux divers,
- Connaissances des réglementations en vigueur,
- Connaissance des normes et règles de sécurité sur les chantiers
- Maîtrise de la réglementation des marchés publics
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Maîtrise des logiciels de cartographie (SIG QGIS)

➤ **SAVOIR-FAIRE :**

- Rédiger des programmes de travaux
- Rédiger et analyser un contrat de prestation, contrôler son application
- Suivi administratif et technique des travaux (DCE, réunions de chantier, réceptions)

➤ **SAVOIR-ETRE :**

- Sens de l'éthique et du service public, devoir de réserve
 - Sens de l'organisation, rigueur, réactivité, autonomie
 - Sens des relations humaines, sens du travail en équipe
 - Qualités rédactionnelles et de présentation orale
 - Capacités d'analyse, de synthèse et de négociations
-

CONTACT :

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV) au plus tard le 15/06/2021, à l'attention de Mr Le Président de la CACL :

- Par mail : recrutements@cacl-guyane.fr
- Par courrier : CACL - 4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX

